

**SELECTIRENTE**

Siège social : 303 square des Champs Elysées – Evry-Courcouronnes – 91026  
EVRY CEDEX  
Société anonyme au capital de 66 767 008 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**

Assemblée Générale Mixte du 3 février 2021 – Résolution n°30



**RSM Paris**

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 147 63 67 00

Fax : +33 (0)147 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **SELECTIRENTE**

Siège social : 303 square des Champs Elysées – 91026 EVRY-COURCOURONNES

Société anonyme au capital de 66 767 008 euros

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**

Assemblée Générale Mixte du 3 février 2021 – Résolution n°30

A l'Assemblée générale de la société SELECTIRENTE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de déléguer à la Gérance de la société sous sa forme en commandite par actions, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital social par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris, le 12 janvier 2021

Le commissaire aux comptes

**RSM Paris**

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



**Martine LECONTE**

Associée